

POLICIERS UNITÉ SGPI POLICE FORCE OUVRIERE COLERE

**22 JANVIER 2014
13H00
DEVANT LA DDSP
ENSEMBLE POUR DIRE NON !**

- **NON** au port du RIO imposé par notre administration centrale malgré une opposition unanime des organisations syndicales.
- **NON** aux reports de repos abusifs, non compensés, imposés par notre administration départementale.
- **NON** à la suppression par la DDSP 83 des jours de garde enfants malades prévus par décret de la fonction publique.
- **NON** à la distribution annuelle de 26 millions d'euros de primes alors qu'il n'y a pas d'argent pour l'essentiel.
- **NON** à la surcharge de travail imposée par l'augmentation constante des stocks de dossiers en services d'investigation.
- **NON** à la réduction massive des volumes d'avancements.

Collègue,

Face au mépris de notre administration centrale et départementale pour les revendications légitimes que nous portons depuis des mois, face au constat d'une volonté affichée de notre administration de faire passer les dossiers en force en bafouant la représentativité syndicale, il est temps de REAGIR massivement et fermement !

Au temps de la pseudo concertation et du monologue social doit se substituer désormais

LE TEMPS DE L'ACTION!

Le 22 JANVIER 2014 bien au-delà des querelles syndicales, bien au-delà de sentiments fatalistes, il nous appartient de nous rassembler, il t'appartient à toi, fonctionnaire de Police, de prendre part à cette action que nous voulons d'envergure. **L' ACTION** des Policiers de ce département. **L' ACTION** des Policiers de toute la France, qui en ont assez de subir et veulent aujourd'hui **REAGIR** pour faire entendre leur exaspération et leur colère.

Seule une mobilisation forte pourra contribuer à nous faire gagner cette lutte que nous engageons contre ce que nous considérons comme un démantèlement supplémentaire de nos acquis. C'est à toi, Policier de terrain, gradé, gardien de la paix, adjoint de sécurité, de prendre la mesure de ce que sera demain si nous laissons aujourd'hui notre administration nous spolier encore de nos droits et de nos acquis.

Manifester est un droit pour les Policiers, à toi d'user de ce droit en participant au rassemblement du 22 janvier 2014 à 13H00 devant la DDSP 83.

